

Budget 2022

UN BUDGET DE RÉSILIENCE

Le vote du budget 2022 s'inscrit dans un contexte exceptionnel avec la guerre de l'Ukraine déclenchée le 24 février 2022 par la Russie.

Cet événement tragique a des conséquences directes sur l'économie française avec une hausse des prix de l'énergie et de l'inflation à bientôt près de 3,5 % selon l'INSEE.

Alors que la fin de la pandémie annonçait un retour à la normale de l'activité économique, cet événement vient drastiquement rebattre les cartes. Notre commune est bien évidemment impactée, son budget a été bâti dans un contexte de prudence et de résilience mais aussi de créativité.



Le budget se décompose en deux parties. L'une pour le fonctionnement général de la collectivité (charges diverses, personnel communal...), l'autre pour l'investissement correspondant à des achats et des travaux.

MONTANT :
16 635 771€

Fonctionnement
8 034 810€

Investissement
8 600 961€



La suppression intégrale de la taxe d'habitation sur les résidences principales d'ici à 2023 entraîne une perte de recettes pour la commune. En compensation, la commune perçoit depuis 2021 le produit du foncier bâti du Département.

- Taxe foncière bâtie : 42,49%
dont 20,59% taux communal
et 21,90% taux départemental
- Taxe foncière non bâtie : 113,84%

LA DETTE

Emprunts
640 000€

Dettes
2 127 484€

Soit 225 € par habitant contre
une moyenne de 821€ pour une commune
de même nombre d'habitants.



148 500€

Rénovation des équipements
dont **65 500€** pour les bâtiments
scolaires



200 000€

Extension salle Latapie



408 274€

Futur groupe scolaire



148 183€

Bâtiments et
équipements sportifs

INVESTIR ★ POUR l'avenir



205 216€

Ecole de musique

96 043€

Subventions
aux associations



242 400€

Géothermie au
Centre de loisirs

250 000€

CCAS



87 770€

Investissement pour le site
de Bordeneuve classé
« Espace naturel sensible »



623 948€

Espaces publics,
jardins, zones de loisirs

35 000€ pour le

BUDGET PARTICIPATIF

Après le succès de la précédente édition, le Budget participatif a été reconduit et même augmenté. Les citoyens frouzinois sont invités à proposer des idées pour améliorer le quotidien de la commune dans tous les domaines : l'aide sociale, la culture, les loisirs, le sport... Les projets retenus seront financés et réalisés par la Ville.



LE FONCTIONNEMENT

Charges de fonctionnement
1 181 109€

Personnel communal
3 308 000€

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Impôts et taxes : **4 027 999€**

Dotations : **1 344 757€**

